

La journée de lutte contre l'homophobie

La journée de lutte contre l'homophobie s'est déroulée au Cégep de Sherbrooke le 17 avril dernier dans une atmosphère festive et a été égayée par les autocollants aux couleurs de l'arc-en-ciel. Les kiosques organisés par le comité LGBT et alliés du Syndicat du personnel enseignant (Association des gais, lesbiennes et bisexuel(le)s de l'Université de Sherbrooke - AGLEBUS, IRIS-Estrie et les comités femmes et CIOSAL de l'AÉCS) ont été abondamment visités. Nous avons ainsi pu établir un dialogue avec les passants, recueillir des témoignages et aussi, parfois, palper de fortes réticences. Par exemple, certains pensent encore que l'homosexualité serait une maladie. Chose certaine, la lutte explicite contre l'homophobie est loin d'être dépassée. Merci à toutes celles et à tous ceux qui ont affiché leur solidarité avec les personnes LGBT en portant fièrement leur autocollant.

Le quiz a été aussi un franc succès. L'heureux gagnant lecteur MP3 est **Jean-René Dion**. Félicitations! Le quiz dépoussiérait quelques mythes et faisait le point sur les droits légaux des personnes LGBT.

Voici les bonnes réponses

Tirage d'un lecteur MP3



Voire nom : _____
Voire numéro de tél. : _____

1. Parmi les personnalités suivantes, laquelle est hétérosexuelle :

- Nelly Furtado (musique)
- Salvador Dali (peinture)
- Amélie Mauresmo (tennis)
- Ricardo Larriée (cuisine)

2. Que veut dire l'acronyme LGBT (Comité LGBT et alliés) ?

- Ligue des Grands Batailleurs du Témiscamingue
- Lesbiennes, Gais, Bestioles et Tous les autres
- Lesbiennes, Gais, BisexuelLEs et Transgenres

3. L'homosexualité est...

- un choix
- une maladie
- une mode
- aucune de ces réponses

4. Au Québec les homosexuels ont le droit...

- de se marier
- de divorcer
- d'adopter des enfants
- toutes ces réponses

5. Selon une récente étude, les hommes gais de 20 ans et moins sont...

- autant à risque de commettre un suicide que les hétérosexuels
- 8 fois plus à risque de commettre un suicide
- 14 fois plus à risque de commettre un suicide



Question 1

Contrairement à la croyance populaire, les personnes LGBT ne sont pas confinées à des emplois stéréotypés comme la cuisine et les salons de coiffure pour les hommes et le camionnage pour les femmes...

Question 2

On utilise aussi parfois le terme « allosexuel » pour englober l'ensemble des orientations sexuelles et identités de genres qui diffèrent de l'hétérosexualité.

Question 3

Le choix d'une personne LGBT est d'assumer ou non sa différence. Les pressions sociales poussent certaines personnes LGBT à vivre dans le placard et le silence. Quant à l'hypothèse de la maladie, elle n'est pas du tout retenue par le milieu scientifique comme en fait foi l'Organisation mondiale de la santé. De plus, le code de déontologie des psychologues et des psychiatres stipule qu'il est une faute éthique que d'affirmer que l'homosexualité serait une maladie.

Question 4

Puisque les personnes LGBT sont des citoyens à part entière, il est normal que leur conjugalité puisse être encadrée par les mêmes institutions. Et contrairement à la croyance populaire, encore une fois, il n'a jamais été illégal pour une personne homosexuelle d'adopter un enfant. Mais cet enfant n'avait alors pas le droit d'avoir deux parents légaux en raison de l'orientation sexuelle de son parent. Il en allait de même pour les couples de lesbiennes qui avaient recours à l'insémination artificielle, et dont l'enfant se retrouvait avec un seul parent légal.

Question 5

L'oppression sociale vécue par certains jeunes, particulièrement au niveau secondaire, est un sérieux facteur de risque qui peut miner l'estime de soi jusqu'à mener aux échecs scolaires, au décrochage, aux comportements autodestructeurs pouvant culminer par le suicide.

Dominique Dubuc

Pour le comité LGBT et alliés